

des PARCOURS un METIER

la Région à vos côtés

#Avenir

Un dispositif sur mesure pour choisir votre métier, pour vous qualifier et pour trouver un emploi

➔ Objectifs

- Vous guider afin de construire un projet professionnel qui corresponde à vos envies et aux besoins du territoire
- Développer et valoriser vos compétences, reprendre confiance en vous et faciliter votre insertion professionnelle
- Permettre votre retour à l'emploi et/ou l'obtention d'une qualification en lien avec votre projet professionnel

➔ Type de formation :

Action de préformation et de préparation à la vie professionnelle

➔ Publics Visés Pré Requis

Ce dispositif est accessible aux normands :

- en recherche d'emploi, sans inscription obligatoire à Pôle Emploi,
- sans emploi ou occupant un emploi à temps partiel

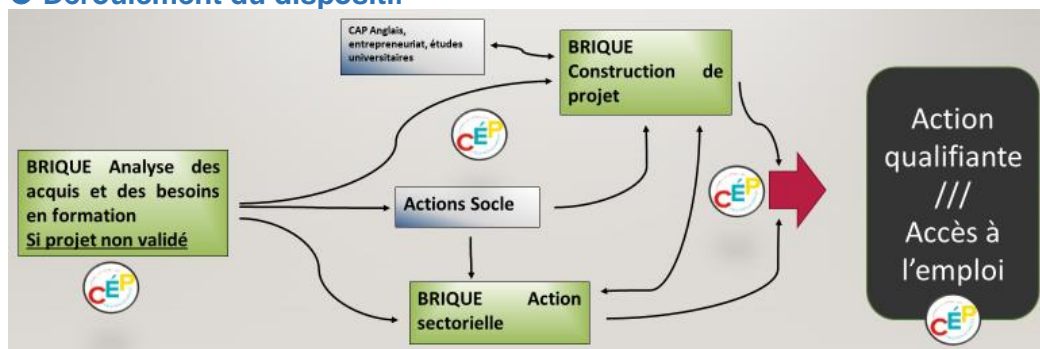
Le public visé doit, selon les situations, être :

- en démarche d'orientation et/ou de reconversion professionnelle, et ayant besoin d'élargir ses choix professionnels,
- en demande de renforcement de ses compétences générales et transversales,
- en recherche d'un accompagnement dans la mise en œuvre de son projet de retour à l'emploi.

➔ Lieux de déroulement de l'action



➔ Déroulement du dispositif



➔ Modalité de recrutement :

Prendre contact avec le CEFAP au 02.32.84.55.80 ou par mail : secretariat@cefap.net et s'inscrire à l'une des réunions d'information ci-dessous :

Jeudi 4 février 9h
Jeudi 8 Avril 9h
Jeudi 10 juin 9h

Jeudi 4 mars 9h
Jeudi 6 mai 9h



parcours-metier.normandie.fr



➔ Votre Parcours De Formation

Les actions de formation professionnelle continue doivent être réalisées conformément aux dispositions de l'article L6353-1 du code du travail. A ce titre, les actions sont réalisées conformément à un programme préétabli qui, en fonction d'objectifs déterminés, précise les moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en œuvre ainsi que les moyens permettant de suivre son exécution et d'en apprécier les résultats (moyens de vérification de l'acquisition des compétences par les stagiaires en cours et/ou en fin de formation).

Durées moyennes de chaque brique :

Brique Analyse des acquis et des besoins en formation :	20h en centre sur 5 à 6 semaines
Brique Construction de projet :	En moyenne 400h en centre et 200h en entreprise
Brique action sectorielle :	140 h en centre

Votre parcours est réalisé dans le respect des engagements de l'APP.

La durée prévisionnelle de votre parcours est définie en fonction de vos besoins, au vu des positionnements réalisés en brique « Analyse des acquis et des besoins en formation des bénéficiaires » avant votre entrée en formation.

Votre programme de formation est individualisé et personnalisé

➔ Compétences visées

Communication orale et écrite en langue française :

- ✓ Ecouter / comprendre
- ✓ S'exprimer à l'oral
- ✓ Lire et comprendre un document
- ✓ Produire un message écrit

Compétences mathématiques et raisonnement logique :

- ✓ Se repérer dans l'univers des nombres
- ✓ Résoudre un problème
- ✓ Lire et calculer les unités de mesures, de temps et des quantités
- ✓ Se repérer dans l'espace
- ✓ Restituer oralement un raisonnement mathématique

Compétences sociales et transversales

- ✓ Se remobiliser
- ✓ Développer la confiance en soi
- ✓ Appréhender l'environnement et l'offre socio culturelle
- ✓ Se sensibiliser aux enjeux citoyens et de société

Découverte et expérimentation de différents métiers :

- ✓ Formuler un projet professionnel réaliste
- ✓ Créer et/ou mettre à jour son CV, une lettre de motivation
- ✓ Elargir ses choix professionnels
- ✓ Préparer et exploiter la période de stage en milieu professionnel

Mise en situation professionnelle :

- ✓ Effectuer une expérience professionnelle en entreprise
- ✓ Accumuler de l'expérience et en tirer les leçons appropriées
- ✓ Entretenir sa curiosité et sa motivation pour apprendre dans le champ professionnel
- ✓ Optimiser les conditions d'apprentissage

Accompagnement référent pédagogique

La formation se déroulera l'adresse suivante :

CEFAP – APP Bolbec, 19 rue Alcide Damboise 76210 BOLBEC

➔ Moyens pédagogiques et techniques :

Les modalités de travail et l'accompagnement proposés ont pour objectifs de faciliter vos apprentissages et de vous permettre de développer votre autonomie.

Diverses situations pédagogiques vous seront proposées :

- Des ateliers en présence de formateurs/formatrices
- Autoformation accompagnée
- Ateliers thématiques
- Ateliers collectifs
- Des ateliers tutorés à distance
- Des ateliers en apprentissage autonome, réalisés au centre de ressources
- Des sorties pédagogiques organisées par les formateurs (visite de lieux ressources, rencontres avec des professionnels, ...).
- Immersion en entreprise

➔ Les moyens mis à votre disposition :

- L'ensemble des ressources présentes dans l'APP (livres, livrets, cours, exercices, plateforme de formation...)
- L'accès à des postes informatiques avec imprimante
- L'accès permanent à Internet pour vos recherches, pour la formation
- La possibilité de photocopier certains documents, avec l'accord des formateurs
- La possibilité de faire le point sur votre parcours à tout moment avec votre référent pédagogique

Informations pratiques :

Pas de possibilité d'hébergement en centre

Restauration possible en centre

Accès possible aux personnes en situation de handicap (sauf contre-indication médicale)

Lignes, stations de bus, tram : Ligne 20 Le Havre Caudebec en Caux

Pour les séances réalisées à distance :

Elles se dérouleront au domicile de l'apprenant ou dans un tiers lieu : EPN, ou autre

Une vérification des compétences numériques et équipements disponibles est réalisée par notre équipe afin de s'assurer que vous pouvez bien suivre la formation à distance dans de bonnes conditions.

➔ Les moyens mis à votre disposition sont les suivants :

- L'accès à la plateforme de formation dont l'adresse et vos codes d'accès vous seront remis lors de la prise en main des outils distanciels
- Un tutorat technique et pédagogique synchrone ou asynchrone sur les différentes séances planifiées à distance
- L'apprenant ou le tiers-lieu dispose d'un poste informatique connecté à internet haut-débit disponible sur l'intégralité du temps des séances réalisées à distance.

➔ Suivi et accompagnement à distance :

Le référent est la personne chargée de suivre le stagiaire et de l'accompagner dans son parcours. Il est un guide dans les processus d'enseignement et d'apprentissage personnalisés. Le référent joue un rôle moteur dans la formation. La qualité du suivi participe au maintien de la motivation du stagiaire et permet de pallier d'éventuelles difficultés rencontrées.

➔ Les outils de suivi, de communication et d'accès aux ressources d'apprentissage sont les suivants :

Des outils de suivi de votre formation :

- Le livret pédagogique dans lequel sont insérés votre planning, vos plans de formation
- Vous y trouverez également les noms de vos interlocuteurs (administratifs et pédagogiques)
- Les fiches de suivi des séances réalisées en présentiel et à distance

Des outils techniques de communication et d'accès aux ressources d'apprentissage :

- La plate-forme Onlineformapro pour le parcours de formation à distance
- Le mail
- Skype pour la communication (téléphone et messagerie instantanée) avec vos tuteurs lors des séances à distance

Trois entretiens de suivi entre votre référent et vous sont programmés :

- lors de votre entrée en formation,
- à mi-parcours,
- en fin de formation.

Si besoin, un (des) entretien(s) complémentaires pourra(ont) être proposé(s) sur votre initiative ou celle de votre référent.

➔ Modalités de recueil des éléments de suivi du parcours

Conformément à l'article L6353-1 concernant la FOAD, le CEFAP prendra en compte pour justifier l'exécution de votre formation :

- Les justificatifs permettant d'attester la réalisation des travaux demandés,
- Des informations et données de suivi de votre parcours de formation (accompagnement et assistance),
- Vos évaluations tout au long du parcours de formation.

Ces éléments seront conservés par le CEFAP pour pouvoir répondre à d'éventuels contrôles de la Région.

➔ Modalités d'évaluation, lors de votre formation :

Plusieurs types d'évaluation jalonneront votre parcours :

- ♦ **Evaluations tout au long de votre parcours** : pour vérifier que les notions étudiées sont acquises, par compétence. Nous mettons en place des évaluations formatives et sommatives de manière régulière.
- ♦ **Evaluation intermédiaire** : pour mesurer vos acquis à mi-parcours. Les résultats vous seront expliqués par votre référent pédagogique lors d'un entretien individuel.
- ♦ **Evaluation finale** : pour mesurer les compétences acquises, lors de la formation. Les résultats vous seront expliqués lors d'un entretien individuel. Vous échangerez également sur les étapes de la suite de votre parcours. L'ensemble des résultats des évaluations sera recensé au sein du portfolio de l'apprenant. En application de l'article L6353-1 2ème alinéa du code du travail, une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation sera remise au stagiaire à l'issue de la formation.

⇒ Lors d'un entretien de bilan, les objectifs de formation pourront être redéfinis, à tout moment de votre parcours.

➔ Vos interlocuteurs :

Coordination pédagogique :

Un Formateur/Formatrice référente pédagogique

Définition du parcours de formation de l'apprenant

Contrôle de la progression pédagogique du stagiaire, elle veille à l'adhésion du stagiaire dans son parcours

Sous le contrôle de **Nathalie FLEURY**, Directrice Pédagogique. Mail : nathalie.fleury@cefap.net

Coordination administrative :

Loubna OUMAOU, Secrétaire Accueil
Accueil

Mail : secretariat@cefap.net

Carine FOURNEAUX, Assistante administrative

Gestion des dossiers administratifs des stagiaires

Mail : avenir@cefap.net

Pierre LORIOT, Référent Numérique

Mail : pierre.loriot@cefap.net

Sous le contrôle de **Nathalie FONTAINE**, Directrice Administrative et Financière. Mail : nathalie.fontaine@cefap.net

L'équipe pédagogique :

Référents pédagogiques / Formateurs

Nathalie BERST / Thomas CADINOT / Elodie CANDIEU / Marc LEFEBVRE / Jessica LLOBERA

Référente économique

Delphine CHAPRONT

Formateur intervenant

Marie FURET / Patricia COUTELLE

Sous le contrôle de **Nathalie FLEURY**, Directrice Pédagogique. Mail : nathalie.fleury@cefap.net

➔ Délai de rétractation :

A compter de la date de signature du présent contrat, l'apprenant peut se rétracter selon le délai en vigueur. Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire.

➔ Modalités de renégociation / prolongation / rupture :

Le présent contrat est initialisé lors de votre entrée en formation. Il peut être renégocié lors d'un entretien avec le référent pédagogique (contenus, durée, rythme, emploi du temps) en fonction de votre progression. Il pourra également être prolongé si les objectifs ne sont pas atteints après entretien avec votre référent pédagogique dans la limite des durées mentionnées.

Le contrat pourra être rompu sur l'initiative de l'apprenant ou du CEFAP – APP Bolbec, suite à un entretien avec le référent pédagogique.

➔ Assiduité des stagiaires :

Le contrôle de la présence des stagiaires sera assuré par la vérification de l'assiduité des participants : émargement pour chaque demi-journée de formation des stagiaires et du/des formateurs.

➔ Dispositions financières :

Le coût de la formation, objet du présent contrat, est estimé à 5000€ pour un parcours moyen. Ce coût est intégralement pris en charge par la Région Normandie.

Cas de différend : Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, le tribunal administratif de Rouen sera seul compétent pour régler le litige.

➔ Information relative au recueil des données :

Le CEFAP dispose de moyens informatiques destinés à assurer la gestion administrative et pédagogique des dossiers du public qu'elle accueille dans le cadre de ses activités de formation. Les informations recueillies sont enregistrées et réservées à l'usage interne. Elles peuvent être communiquées aux organismes financeurs des dispositifs, et conservées pour une durée maximale de 10 ans.

Conformément aux articles 39 et suivants de la loi, n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2016, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne inscrite au CEFAP peut bénéficier d'un droit d'accès et de rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant à la Direction du CEFAP, 19 rue Alcide Damboise 76210 Bolbec